

SOUVENIRS
D'UN
PRISONNIER DE GUERRE
AU MEXIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

PAR MER.

CHAPITRE I.

San-Francisco. — Comment je fis la connaissance de M. de Raousset-Boulbon et ce qu'il en advint. — Notions préliminaires. — Le colonel Walker. — Le *Challenge*. — Procès du consul mexicain. — Le *Porter*. — L'*Alerta*. — La *Belle*.

Le 5 décembre de l'an de grâce 1853, me trouvant à San-Francisco, je fus présenté à M. de Raousset-Boulbon par un de nos amis communs, le docteur J. B. Pigné-Dupuytren. Je désirais être initié aux projets ultérieurs du vainqueur d'Hermosillo, et, si ma conscience ne les condamnait pas, mon intention était de m'attacher à sa fortune. M. de Raousset avait besoin d'un secrétaire et cherchait, pour tenir ce poste, un homme sûr, parlant l'espagnol et l'anglais; prévenu en ma faveur par les recommandations du docteur et, aussi, par un certain

renom de chercheur d'aventures que plusieurs années de pérégrinations dans les montagnes de la Californie m'avaient acquis auprès de mes amis, il me l'offrit et je l'acceptai, avec toutes ses conséquences, sans aucune restriction.

Il revenait alors de Mexico où Santa-Anna, à son dernier avènement à la présidence, l'avait fait appeler par l'intermédiaire de la légation française. Mais ces deux hommes n'avaient pu s'entendre, et le voyage de M. de Raousset n'avait eu d'autres résultats que de lui procurer des relations avec quelques-uns des chefs du parti libéral, trop opprimé pour ne pas saisir toutes les occasions de conspirer. Dans les États libres, à côté du parti qui conduit les affaires publiques, il y a nécessairement un parti d'opposition, contre-poids indispensable à l'harmonie politique. Au Mexique, où le gouvernement était alors un despotisme militaire, il n'y avait pas d'opposition, mais bien des conspirateurs : c'était logique. M. de Raousset avait pris l'engagement de seconder un soulèvement des libéraux en pénétrant en Sonora à la tête d'une troupe d'hommes résolus. Il s'agissait donc maintenant de réunir les éléments de cette expédition, et la plus grande célérité était d'urgence.

La Sonora se trouvait à ce moment-là sous le coup d'une menace terrible. Le célèbre aventurier américain William Walker venait d'envahir la basse Californie. Parti de San-Francisco dans le courant d'octobre, sur la barque *Caroline*, avec cent quarante hommes, il était arrivé le 3 novembre à la Paz, chef-lieu de la péninsule, et ses intentions à l'égard de la Sonora n'étaient un mystère pour personne. S'il réussissait à devancer M. de Raousset, celui-ci se voyait forcé de remettre à d'autres temps la réalisation de ses projets, sauf à aller à Acapulco se joindre au général Alvarez, qui tenait campagne contre le dictateur dans le sud de la province de Mexico. Ce

n'était là qu'un triste pis aller. Bon chef de *guerillas*, mais politique médiocre, Indien à peine dégrossi et furieusement entêté, Alvarez faisait la guerre des montagnes un peu pour l'amour de l'art, beaucoup en haine de Santa-Anna, mais sans autre idée bien arrêtée. Il était douteux que M. de Raousset pût prendre sur lui un ascendant suffisant pour conserver sa propre initiative.

Malheureusement, si la nécessité de se hâter devenait de jour en jour plus impérieuse, les difficultés croissaient aussi en proportion autour nous. Le cabinet de Washington venait d'envoyer à San-Francisco, en qualité de commandant de la force militaire, le général Wool, chargé d'instructions spéciales à l'article des entrepreneurs d'expéditions militaires. Les pouvoirs dont il était investi outrepassant quelque peu la limite assignée par des lois libérales à l'autorité militaire, il en résulta un antagonisme sérieux entre le général et l'autorité civile, jalouse à bon droit de ses prérogatives. Ce fut une bonne fortune pour les aventuriers américains qui bénéficièrent des tiraillements occasionnés par cette jalousie. Le 13 décembre, deux cent cinquante d'entre eux purent s'embarquer sur la barque *Anita* pour aller rejoindre Walker. Le général Wool, furieux d'avoir été joué, doubla les précautions d'une vigilance qui portait principalement, dès lors, sur M. de Raousset; un cutter de la marine fédérale s'établit en croisière sur la côte. Les bailleurs de fonds sur lesquels nous comptions, effrayés de tant d'obstacles, retirèrent momentanément leurs promesses.

Vers cette époque, Walker entama des négociations avec M. de Raousset par l'intermédiaire du colonel Emory, qui venait opérer à San-Francisco des levées d'hommes et d'argent. Il s'agissait d'une ligue offensive et défensive entre les deux chefs. Le colonel fut éconduit; entre Walker et Raousset il n'y avait pas d'alliance possible, car ni l'un ni l'autre n'eût consenti à occuper le second rang.

Tous deux, d'ailleurs, avaient des vues secrètes impossibles à concilier. A cette même époque aussi, des ouvertures nous furent faites par des capitalistes américains. Chez ce peuple pionnier qui a pris *go ahead* pour devise, tout homme entreprenant est sûr d'éveiller l'intérêt d'abord, en attendant l'enthousiasme : M. de Raousset en était à l'intérêt. Il refusa encore les propositions qui lui furent faites de ce côté. Il est vrai qu'il entra dans son programme avoué de ne travailler qu'au profit et avec le concours de la race latine ; mais, qui veut la fin veut les moyens, et les moyens n'avaient ici rien de radicalement antipathique au but, rien de coupable si le but ne l'était pas lui-même. Il faut chercher la cause de ce refus impolitique dans certaines négociations mystérieuses, entamées, à notre insu, avec l'Europe, et sur lesquelles je reviendrai plus tard, aussi bien que sur maint autre détail écourté à dessein dans ce chapitre préparatoire. Nous demeurâmes donc dans un *statu quo* pénible et inquiétant.

Santa-Anna se chargea fort heureusement de venir lui-même à notre aide. Le señor don Luis del Valle, consul du Mexique à San-Francisco, reçut inopinément l'ordre d'enrôler, pour le service de la république mexicaine, tous les Français sur le concours desquels M. de Raousset pouvait compter, et de les expédier par détachements de cinquante hommes au maximum, à des époques et sur des navires différents, à Manzanillo, San-Blas, Mazatlan et Guaymas. Les gouverneurs militaires des provinces occidentales recevaient en même temps l'injonction formelle d'interner ces étrangers dès leur arrivée aux ports susmentionnés.

Ces instructions portaient bien que l'affaire demandait à être menée avec la plus grande habileté, mais il y a loin de la lettre à l'esprit, et en pareille matière la volonté du gouvernement le plus despotique ne saurait suppléer à l'intelligence d'un employé. Vieillard avide

et fonctionnaire peu payé, don Luis del Valle ne vit dans tout cela que l'avantage de pouvoir prendre aux cheveux l'occasion de tirer à vue sur le trésor mexicain. Après s'être entendu avec le consul de France, afin que celui-ci autorisât ses nationaux à prendre du service à l'étranger, il ouvrit bureau de recrutement. Les Français y accoururent en foule et, en tête, tous les partisans de M. de Raousset qui se trouvaient à San-Francisco.

Il avait mené les choses trop rondement, par malheur, pour nous donner le temps de faire un choix. C'était, en effet, la rude population des mines, et non celle que la paresse ou l'insouciance retenaient dans la misère des villes, qui devait nous fournir les éléments essentiels de l'entreprise. Ce n'est pas qu'il n'y eût à San-Francisco un grand nombre de travailleurs honorables et, parmi eux, un noyau d'hommes intrépides, disposés à s'attacher à M. de Raousset ; plusieurs se laissèrent tenter, mais la plupart refusèrent de courir les premiers hasards, attendant un succès pour abandonner des positions assurées. Nous en étions donc réduits à la partie qu'il aurait été bon d'éliminer. M. de Raousset ne regretta pas assez des conditions aussi fâcheuses, qu'il eût peut-être pu modifier sans cela. Mais il avait sur l'homme de très-fausse notions et le malheur seul parvint à l'éclairer à cet égard, alors qu'il était trop tard. Il entra dans sa politique de n'agir qu'avec les *enragés de la misère*, selon son expression. Sans doute, c'est de ceux-là que l'on peut attendre la plus grande somme d'efforts, mais il faut avoir soin de distinguer entre la misère qui provient de la rigueur des circonstances ou des temps, et celle qui est le fruit de la lâcheté devant le travail, la misère de l'honneur et celle de la honte en un mot. Pour un chef surtout la distinction est à faire ; car, dans le dernier cas, il ne peut que le mal avec des hommes sans conscience, instruments aveugles de qui les guide dans le sentier de leurs pas-

sions et rebelles à toute autre influence ; dans le premier il ne peut que le bien avec des hommes dont la conscience parlera plus haut que toute autre considération humaine. Heureux le chef qui peut être sûr d'être désobéi au moment où il donnera un ordre qui froisse la justice!

M. de Raousset ne sut pas faire cette distinction. Il ne connaissait pas le cœur de l'homme ; aussi l'avons-nous vu maintes fois, dans le cours de nos aventures, s'étonner de rencontrer la bravoure là où, de parti pris, il ne l'avait pas admise, et la lâcheté là où il la soupçonnait le moins. Ce qu'il déplora le plus, dans la circonstance, fut de ne pouvoir choisir surtout les hommes les plus habitués au maniement des armes. Mais le consul parlait de porter à trois mille le chiffre des enrôlements, et cela devait demander des délais assez longs pour permettre aux placers d'envoyer leurs contingents à temps. Pour le moment, don Luis voulait faire un premier envoi de mille hommes, en un bloc, à l'un des ports désignés. Il lui fallait un navire. Deux commerçants français, MM. E. Cavallier et Hector Chauviteau, venaient de mettre le navire *Challenge* en charge pour Guaymas ; le consul trouva Guaymas bon et nolisa le *Challenge*.

Les choses en étaient là quand la clairvoyance des autorités américaines vint susciter de graves difficultés. M. del Valle fut poursuivi sous inculpation d'avoir violé les lois de la république en enrôlant sur son territoire pour le compte d'un gouvernement étranger. L'arrestation du consul de France vint donner à ce procès un retentissement prodigieux. M. Dillon était considéré comme le témoin le plus important dans l'affaire ; témoin à charge, s'il était vrai qu'il pût produire des pièces dans lesquelles le consul mexicain lui demandait son concours pour l'enrôlement projeté ; témoin à décharge, s'il pouvait affirmer que ces pièces n'existaient pas. Or, les pièces existaient, et M. Dillon, qui ne pouvait les nier

sans se compromettre, ne pouvait que se compromettre en les produisant ; c'était avouer sa complicité avec le consul mexicain à des hommes qui poursuivaient Raousset dans la personne de l'étourdi don Luis, et demeuraient bien persuadés *in petto* qu'il existait une connivence secrète entre Raousset et M. Dillon. La conviction que ce dernier n'avait autorisé ses nationaux à prendre du service à l'étranger que dans le but de servir les intérêts de l'aventurier était, en effet, dans tous les esprits ; ce fut cette conviction seule qui, déroulant un instant l'opinion de la population française, valut à un consul peu aimé les sympathies qu'il recueillit à un moment où sa conduite, quelque légale qu'elle fût, n'était rien moins que conforme à la saine justice.

Le dilemme dans lequel se trouvait M. Dillon était assez pressant ; il ne vit d'autre moyen de l'é luder que de se prévaloir, avec une opiniâtreté toute romaine, de l'article 11 d'une convention passée le 23 février 1853 entre la France et les États-Unis, en vertu duquel les consuls ne peuvent être *contraints* à comparaître en personne comme témoins. Le droit que cet article confère est évidemment facultatif, et il n'est pas douteux qu'en toute autre circonstance M. Dillon n'eût pas songé à en user. Ce refus, compliqué de celui de produire l'original des pièces demandées, irrita le tribunal, qui se voyait réduit à l'impuissance, dans un cas aussi important, par la mauvaise volonté d'un consul, et qui, devant l'abus de la légalité, eut le tort de se laisser emporter jusqu'à l'illégalité. M. Dillon, personnage faillible mais inviolable, fut arrêté au mépris du droit des gens. On n'y gagna rien. Le consul de France demeura plus que jamais passif, ce qui était alors de son devoir, et il eut même les jouissances d'un petit triomphe dont il aurait dû conserver une grande reconnaissance à M. de Raousset. Les autorités californiennes furent jouées et

durent, par dessus le marché, faire réparation au pavillon français.

L'initiative du consul mexicain dans l'affaire du *Challenge* interdisant de considérer comme aventuriers des hommes régulièrement enrôlés et, par conséquent, de mettre obstacle à leur départ, on chercha quelque moyen de l'entraver; faute de mieux, on ressuscita une loi qui règle le nombre des passagers proportionnellement au tonnage du navire, loi frappée de désuétude depuis longtemps. En vertu de sa teneur le *Challenge*, qui devait emporter huit à neuf cents hommes, ne fut jugé propre à en recevoir que quatre cents. Tout cela était légal et de très-bonne guerre; quoiqu'il nous en ait coûté, je ne puis moins faire que de tenir compte à ces républicains d'avoir été rechercher si loin une vieille loi pour nous rogner les griffes, quand, avec un peu d'arbitraire, il leur aurait été si facile de couper tout.

Le 2 avril (1854) le *Challenge* mit à la voile. Sur les quatre cents hommes qui le montaient, trois cent cinquante seulement étaient Français, le reste se composait d'Allemands, de Chiliens et d'Irlandais. Parmi ces passagers se trouvaient MM. Léonce Lebourgeois-Desmarais, Laval et Guilhot; aux deux premiers M. de Raousset avait délégué son autorité et confié ses instructions, au troisième, qui était un homme intelligent et dévoué, il n'avait malheureusement accordé qu'un rôle officieux, ce dont il eut lieu de se repentir plus tard, quand il commença à ouvrir les yeux sur la valeur respective de ses adhérents.

Les révélations que provoqua indirectement le procès du consul del Valle avaient fini par dessiller les yeux de ce pauvre diable, qui, épouvanté des conséquences de ses actes, écrivait maintenant à son gouvernement, de la manière la plus pressante, d'avoir à se tenir en garde contre les hommes du *Challenge* et à protéger les côtes de la

Sonora contre l'arrivée de leur chef, M. de Raousset. Il n'y avait donc plus à compter sur lui pour augmenter nos forces, et M. de Raousset ne songea plus qu'à partir. Il voulait acheter un brig-goëlette nommé *Porter*, fin voilier de 35 à 40 tonneaux, et s'y embarquer avec une cinquantaine d'hommes d'élite, des canons, des fusils et des munitions. Il fallait six mille dollars pour cela. La tournure que prenait l'affaire del Valle, dans laquelle les autorités cherchaient évidemment à faire intervenir M. de Raousset, afin d'avoir le droit de le retenir aussi longtemps que possible à San-Francisco, paralysa les bonnes intentions de quelques hommes qui s'étaient engagés à lui fournir au moins pareille somme.

Dans les premiers jours de mai, M. de Raousset se décida à prendre passage, avec le docteur Pigné-Dupuytren et moi, sur la barque mexicaine *Alerta*, en charge pour Guaymas. Le capitaine se montrait dévoué; au dernier moment il eut des scrupules et refusa de prendre les armes et les munitions. M. de Raousset renonça à partir, mais il expédia un homme auquel il accordait de la confiance, M. le docteur Canton, avec de nouvelles instructions pour MM. Desmarais et Laval.

Enfin, vers le 15 du même mois, deux mille dollars nous tombèrent du ciel par l'intermédiaire d'un banquier italien, M. Argenti. M. de Raousset en consacra douze cents à l'achat d'une petite goëlette de dix tonneaux, qui avait nom *la Belle* et le méritait bien. Comme il ne pouvait paraître en cette affaire et que, d'ailleurs, la loi exige un patron américain à toute embarcation américaine, l'acquisition fut faite au nom du caissier de M. Argenti, M. Bowen, citoyen des États-Unis, lequel devait faire le voyage avec nous. Deux marins français s'occupèrent activement des préparatifs du départ, que rien dès lors ne pouvait nous engager à différer. MM. Perseval et Simon, notre équipage futur, conduisirent *la Belle* dans la baie

de la Mission où, perdue au milieu d'une flottille de barques de pêcheurs et d'embarcations de plaisance, elle devait beaucoup moins attirer l'attention que dans la rade.

La Belle jaugeait dix tonneaux, mais n'en portait que sept à la mer. C'était peu, trop peu pour songer à se charger des canons, ce qui était un contre-temps réel, mais on ne pouvait s'exposer aux dangers d'un surcroît de charge. Avec une pareille coquille de noix, il fallait bien tenir compte du poids des passagers et nous étions sept : M. de Raousset, M. Bowen, le docteur Pigné-Dupuytren, les deux marins, un certain Albert, admis sur ses instances en qualité de cuisinier, et moi septième. Cent quatre-vingts carabines suisses à canon rayé, avec sabre-baïonnette, des munitions, les vivres, l'eau, le charbon, en quantités suffisantes pour un voyage qui pouvait se prolonger au delà du terme ordinaire, et enfin notre bagage personnel, si restreint qu'il fût, complétaient le chargement.

Sur ces entrefaites, le colonel Walker revint à San-Francisco, sur le steamer de San-Diego, avec trente-trois hommes, tristes débris de son expédition avortée. Nous eûmes vent alors que les ports de la basse Californie et ceux de la Sonora se garnissaient de troupes, et qu'un brig de guerre mexicain, la *Suerte*, était en croisière dans la mer Vermeille. Chaque jour de retard devint pour nous un siècle d'angoisse; il était à redouter que le gouvernement de Mexico ne mit le comble à ces mesures en dispersant la troupe du *Challenge*.

Le 22, on apprit que M. de Raousset allait être appelé en témoignage dans le procès del Valle. Il se cacha; les marins reçurent l'ordre de se hâter. Mais le meilleur navire, après un long séjour dans le port, exige toujours des réparations et notre barque s'était trouvée dans ce cas. Néanmoins elle devait être prête à appareiller le dimanche 24.

La crainte d'éveiller les soupçons en mettant à la voile un jour où le repos est d'observance rigoureuse chez les peuples du culte réformé, fit remettre le départ au lundi. Mais, dans la matinée du 24, M. de Raousset ayant reçu secrètement avis qu'un *sub poena* ou sommation judiciaire devait être lancé contre lui dès le lendemain matin, il fut décidé qu'on partirait le soir même. Chacun dut se rendre de son côté, à la chute du jour, sur la falaise de Rincon-Point.

CHAPITRE II.

Rincon-Point. — Panorama de la baie de San-Francisco. — Appareillage. — Le *Golden gate*. — Moment critique. — Retraite. — Le mal de mer. — Une journée à terre. — Inquiétudes. — Renforts. — Départ.

Rincon-Point est un promontoire élevé qui sépare la baie de la Mission de celle de Yerba-Buena au fond de laquelle, en face de l'île du même nom, était situé jadis le petit pueblo ou village de San-Francisco de Asis. Autour de ce contre-fort règne une plage étroite à laquelle donnent accès d'alpestres sentiers, qui serpentent de rochers en rochers entre des touffes de sauge et de bruyères. Le côté qui regarde la baie de Yerba-Buena offre des pentes assez douces, sur lesquelles la ville nouvelle a jeté un de ses faubourgs; celui qui regarde la Mission, très-escarpé au contraire, est dominé par un plateau, et n'avait alors d'autre couronnement que des fours à chaux et les sordides habitations de pêcheurs, Chinois pour la plupart. A l'extrême pointe, la falaise, à peu près inaccessible, surplombe des chantiers de construction maritime.